



© 2010 ScrapCokring.fr

REGLEMENT DU CONCOURS « NICHOURS A OISEAUX »
ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DE LA FERME AU BONHEUR DES ANIMAUX

Article 1 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux enfants jusque 14 ans

Les parents sont autorisés à apporter leur aide

Il est gratuit

Les matériaux, la taille et la couleur utilisé sont libres de choix. Le nichoir devra avoir un passage d'environ 3 cm de diamètre avec un perchoir pour que l'oiseau puisse rentrer à l'intérieur. Il devra également être protégé par une couche de produit de protection ou produit imperméable pour pouvoir être exposé par la suite à l'extérieur afin d'éviter qu'il s'abime avec le climat météo

Les inscriptions sont à partir du mardi 2 juin au 06.64.52.50.16 ou par mail belleclucie08@gmail.com

Date limite d'inscription fixée au 30 juin 2020

Chaque candidat présentera un seul nichoir

Article 2 : Déroulement/ organisation

Les participants viendront avec leurs parents déposer leur nichoir à la ferme le samedi 4 juillet 2020 à 14 heures

Lors de l'inscription, un numéro leur sera attribué pour l'élection.

Chaque candidat devra laisser sa création à la suite du concours afin d'être exposé à la ferme dans l'arbre prévu à cet effet.

Une photo de l'arbre avec les nichoirs sera remise à chaque participant et le nom des participants et des gagnants sera publié dans la lettre d'info de la commune

La remise des prix aura lieu le samedi 11 juillet à partir de 14 h accompagné d'un goûter

Article 3 : Election

Le jury sera composé de 5 personnes qui voterons le lundi 6 juillet

Ce jury contrôlera la qualité technique des nichoirs présentés (viabilité pour les espèces ciblées, durabilité des matériaux, originalité et décoration).

Aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 4 : Droit à l'image

Le fait de participer au concours implique de donner l'autorisation aux organisateurs de photographier les réalisations, d'utiliser ces photos gratuitement dans ses documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.

Les concurrents acceptent le présent règlement



© 2010 ScrapCokring.fr

REGLEMENT DU CONCOURS « NICHOURS A OISEAUX »
ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DE LA FERME AU BONHEUR DES ANIMAUX

Article 1 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux enfants jusque 14 ans

Les parents sont autorisés à apporter leur aide

Il est gratuit

Les matériaux, la taille et la couleur utilisé sont libres de choix. Le nichoir devra avoir un passage d'environ 3 cm de diamètre avec un perchoir pour que l'oiseau puisse rentrer à l'intérieur. Il devra également être protégé par une couche de produit de protection ou produit imperméable pour pouvoir être exposé par la suite à l'extérieur afin d'éviter qu'il s'abime avec le climat météo

Les inscriptions sont à partir du mardi 2 juin au 06.64.52.50.16 ou par mail belleclucie08@gmail.com

Date limite d'inscription fixée au 30 juin 2020

Chaque candidat présentera un seul nichoir

Article 2 : Déroulement/ organisation

Les participants viendront avec leurs parents déposer leur nichoir à la ferme le samedi 4 juillet 2020 à 14 heures

Lors de l'inscription, un numéro leur sera attribué pour l'élection.

Chaque candidat devra laisser sa création à la suite du concours afin d'être exposé à la ferme dans l'arbre prévu à cet effet.

Une photo de l'arbre avec les nichoirs sera remise à chaque participant et le nom des participants et des gagnants sera publié dans la lettre d'info de la commune

La remise des prix aura lieu le samedi 11 juillet à partir de 14 h accompagné d'un goûter

Article 3 : Election

Le jury sera composé de 5 personnes qui voterons le lundi 6 juillet

Ce jury contrôlera la qualité technique des nichoirs présentés (viabilité pour les espèces ciblées, durabilité des matériaux, originalité et décoration).

Aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 4 : Droit à l'image

Le fait de participer au concours implique de donner l'autorisation aux organisateurs de photographier les réalisations, d'utiliser ces photos gratuitement dans ses documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.

Les concurrents acceptent le présent règlement